

ASSEMBLEE FEDERALE

12 AVRIL 2025

ORDE DU JOUR :

1	Mot du Président
2	Vote sur les nouveaux statuts et ajustement technique du RI
3	Validation du compte rendu de l'AF du 6 avril 2024 (voir sur le site FFAP). Vote
4	Rapport moral 2024 (quitus)
5	Résultats financiers 2024 (quitus)
6	Rapport commission contrôle des comptes. (Quitus)
7	Ratification nouveau nom de la Fédération
8	Présentation du cahier des charges des congrès. Vote
9	Présentation du cahier des charges Concours National et Championnat de France. Vote
10	Présentation de la nouvelle chartre Equipe de France. Vote
11	Lettres de missions génériques, structures et commissions. Vote global
12	Adhésion du club de La Rochelle
13	Vote par l'Assemblée Fédérale du bureau fédéral
Déjeuner	
14	Mot du Président sortant
15	Vote par l'assemblée Fédérale des responsables de structures et commission
16	Mot du nouveau Président
17	Point sur les cotisations 2024
18	Bilan final congrès de Touquet
19	Budget prévisionnel 2025 (quitus)
20	Point budget congrès 2025
21	Vote reconduction du chèque conférence pour 2 ans pour les amicales (2024-2025). Vote
22	Proposition de cotisations FFM 2026. Vote
23	Congrès 2026 : présentation des propositions. Vote sur le lieu en 2026
24	Présentation des tarifs congrès 2026. Vote
25	Date prévisionnelle de l'Assemblée fédérale 2026
26	Questions diverses et échange entre nous

Ordre du jour 25 : Il a été décidé de ne pas définir la date de la prochaine assemblée fédérale mais de le faire au plus tard lors du congrès de Troyes.

Ordre du jour 26 : aucune question diverse n'a été formulé.

Membres présents et représentés (annexe 1) :

En début de séance il y a 80 voix sur les 108 voix totales possible. Le quorum est donc atteint et les quorums des différents votes sont atteints. La séance peut commencer.

Le président Serge ODIN demande à Frédéric HEBRARD d'être l'animateur de la réunion.

Décisions prises :

- Vote favorable sur les nouveaux statuts et ajustement technique de règlement intérieur
- Validation du compte rendu de l'assemblée fédérale du 6 avril 2024
- Quitus moral 2024 donné au Président par l'Assemblée
- Quitus financiers 2024 donné au Trésorier par l'Assemblée
- Quitus donné à la commission de contrôle des comptes 2024 par l'assemblée
- Nouveau nom de la fédération (Fédération Française de Magie FFM) ratifié par l'assemblée
- Vote favorable pour nouveau cahier des charges des congrès
- Vote défavorable pour le nouveau cahier des charges Concours National et Championnat de France
- Vote favorable pour la nouvelle charte Equipe de France
- Vote favorable pour les différentes lettres de missions génériques, structures et commissions
- Election du bureau fédéral et des responsables de structures et commissions selon les nouveaux statuts. Vote favorable à la liste de Frédéric DENIS et de l'ensemble des responsables de structures et commissions proposé
- Vote favorable pour faire adhérer une nouvelle Amicale FFM : Les Amis de la Magie à La Rochelle
- Vote favorable sur la reconduction du chèque conférence pour 2 ans
- Vote favorable pour la proposition de cotisations pour 2026
- Vote de principe sur le lieu du congrès de 2026 (Préférence pour Troyes en attente avec Tours)
- Vote favorable pour la grille tarifaire pour le congrès 2026

Remarques : les votes à bulletins secrets (nouveaux statuts et élections du bureau) sont réalisés uniquement en présentiel. Les participants en visio-conférence ont la possibilité de voter en ligne.

PV DE SCEANCE

1. MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT

Le Président Serge ODIN annonce que c'est sa dernière Assemblée en tant que président, exprimant sa gratitude pour la confiance accordée au fil des années.

Il décrit son mandat comme une grande aventure humaine, marquée par des joies, des combats, et des déceptions.

Il souligne l'impact de son rôle sur sa vie familiale et professionnelle, remerciant sa famille pour leur soutien.

Il rend hommage à Jean Merlin et Annick MALDERA, récemment décédées, par un moment d'applaudissement.

2. VOTE SUR LES NOUVEAUX STATUTS ET AJUSTEMENT TECHNIQUE DU REGLEMENT INTERIEUR

Le vote des nouveaux statuts est organisé avec une répartition des bulletins en fonction des voix détenues, les participants à distance ayant transmis leurs pouvoirs.

Des ajustements techniques du règlement intérieur sont proposés pour accompagner cette transition, en attendant une révision complète par une commission dédiée.

Des préoccupations sont soulevées sur la réduction de la représentation des présidents d'amicale et le système de vote basé sur une voix par président.

Résultats Vote (annexe 2) :

Question posée : adoptez-vous les nouveaux statuts et les ajustements techniques du règlement intérieur permettant leur application ?

Oui : 50 voix

Non : 26 voix

Blanc ou nul : 3

Après proclamation des résultats, l'Assemblée Fédérale prend acte de l'adoption des nouveaux statuts.

3. VALIDATION DU COMPTE RENDU DE L'AF DU 6 AVRIL 2024

Résultats vote (Annexe 3) :

Question posée : Approuvez-vous le compte rendu de l'AF du 6 avril 2024 ?

OUI : 48 voix

NON : 0 voix

ABSTENTION : 0 voix

4. RAPPORT MORAL 2024 (ANNEXE 4)

Présenté par le Président Serge ODIN, le rapport souligne la transformation profonde de la fédération et les changements majeurs réalisés pour préparer l'avenir, notamment :

- Evolution de l'identité de la Fédération

- Développement du centre de formation
- Participation à la FISM Europe 2024
- Congrès 2024 au Touquet
- Suite de la succession de P. BRAHMA
- Développement des relations institutionnelles
- Préparation de l'adhésion du club de La Rochelle
- Préparation de la succession au poste de président de la Fédération

Résultats vote sur le rapport moral du Président, quitus (Annexe 3) :

OUI : 47

NON : 0

Abstention : 1

Quitus est approuvé

5. RESULTATS FINANCIERS 2024 (ANNEXE 6)

Le trésorier Noël DECRETON nous présente le bilan financier (Annexe 5) et le compte d'exploitation pour l'année 2024.

Le Bilan 2024 est équilibré à hauteur de 311 165.87€. Les immobilisations sont presque toutes amorties.

Le compte d'exploitation 2024 fait apparaître un excédent de 3 459.32€

Le congrès du Touquet présente un déficit de 5 613.35€

Le congrès de Troyes est inclus dans les produits reçus d'avance et n'affecte pas encore les résultats financiers

Le rachat de la loge de la concierge n'est pas encore à l'ordre du jour du Conseil syndical. Les travaux de ravalement de la façade arrière ont été votés pour plus de 300 000€.

Résultats vote, quitus résultats financiers 2024 (Annexe 3)

POUR : 47 voix

CONTRE : 0 voix

ABSTENTION : 1 voix

6. RAPPORT COMMISSION CONTROLE DES COMPTES (ANNEXE 7)

Yves CHURLET, responsable de la commission de contrôle des comptes, remercie Noël DECRETON et Sébastien CRUNEL pour leur aide précieuse dans les travaux de contrôle des comptes.

Il fait lecture de son rapport sur l'exercice comptable 2024 qui précise qu'il n'a relevé aucune irrégularité et demande de donner quitus au trésorier

Résultats vote : quitus rapport commission contrôle des comptes (Annexe 3)

POUR : 45 voix

CONTRE : 0 voix

ABSTENTION : 3 voix

7. RATIFICATION NOUVEAU NOM DE LA FEDERATION

Le nouveau nom de la Fédération a été voté il y a quelques mois, le nouveau nom de la fédération devient donc FEDERATION FRANCAISE DE MAGIE.

8. PRESENTATION DU CAHIER DES CHARGES DES CONGRES (A CONSULTER SUR SITE FFAP)

Le cahier des charges des congrès a été révisé pour inclure des chapitres sur les bénévoles et la communication, et pour s'assurer de la conformité législative. Les modifications sont en jaune dans le document.

La discussion porte sur l'organisation du congrès, la gestion de la structure, et les responsabilités financières. Le directeur de la structure est responsable de l'organisation et des finances.

Serge ARIAL précise que le cahier des charges du congrès a été modifié sans consultation de la structure congrès, ce qui est jugé incorrect. Il souligne que le cahier des charges doit être travaillé en collaboration avec toutes les parties prenantes.

Des problèmes légaux et fiscaux sont soulevés concernant l'organisation des congrès. Il est mentionné que des contrats ont été refaits pour se conformer à la légalité, mais des erreurs persistent.

Serge ARIAL demande de reporter le vote pour travailler ensemble sur les modifications nécessaires. Cette proposition n'est pas retenue.

Résultats Vote (annexe 3) :

Question posée : Approuvez-vous le cahier des charges des congrès ?

OUI : 40 voix

NON : 6 voix

ABSTENTION : 3 voix

Le cahier des charges des congrès est adopté.

9. PRESENTATION DU CAHIER DES CHARGES CONCOURS NATIONAL ET CHAMPIONNAT DE FRANCE (A CONSULTER SUR SITE FFAP)

Le système actuel pour le titre de champion de France permet à des candidats de niveau inférieur de devenir champions. Dans la nouvelle charte (Annexe 9) il est proposé que seuls ceux ayant les points d'un premier prix (80 points) soient éligibles au titre de champion de France. Cependant, cela pourrait entraîner des années sans champion, ce qui est contesté par plusieurs membres.

Paty BAD exprime sa frustration de ne pas avoir été inclus dans les discussions importantes concernant les changements des critères pour le titre de champion de France. Ils demandent une meilleure communication et inclusion dans les décisions.

Il compare à d'autres disciplines où un champion est toujours couronné, même si les niveaux varient d'une année à l'autre. Pour lui, il ne peut y avoir d'année sans titre de Champion de France.

Résultats Vote (annexe 3) :

Question posée : Approuvez-vous le cahier des charges concours nationaux et championnat de France ?

OUI : 16 voix

NON : 22 voix

ABSTENTION : 11 voix

Le nouveau cahier des charges Concours Nationaux et Championnat de France n'est pas adopté

10. PRESENTATION DE LA NOUVELLE CHARTE EQUIPE DE FRANCE (A CONSULTER SUR SITE FFAP)

Fusion des équipes de France de magie : la nouvelle charte Equipe de France prévoit, entre autres, la fusion des équipes de France De Scène et de Close Up. Elles ont d'ailleurs commencé à travailler ensemble, avec des résultats positifs lors d'un stage commun.

Résultats Vote (annexe 3) :

Question posée : Approuvez-vous la nouvelle charte Equipe de France ?

OUI : 41 voix

NON : 7 voix

ABSTENTION : 1 voix

La nouvelle charte Equipe de France est adoptée

11. LETTRES DE MISSIONS GENERIQUES, STRUCTURES ET COMMISSIONS

Mise à jour des lettres de mission avec le terme FFM au lieu de FFAP. Proposition d'avoir deux personnes dans le conseil de la structure congrès et trois responsables pour les équipes de France. Des lettres spécifiques seront créées pour les nouvelles commissions.

Résultats Vote (annexe 3) :

Question posée : Approuvez-vous les lettres de missions génériques structures et commissions ?

OUI : 44 voix

NON : 2 voix

ABSTENTION : 3 voix

Les lettres de missions génériques, structures et commissions sont adoptées.

Intervention de Serge ARIAL :

Serge ARIAL exprime des doutes sur la bonne gestion de remboursements de frais par le trésorier de la fédération. Noël DECRETON apporte des éléments de réponses et assure l'assemblée d'une parfaite régularité et sincérité des comptes.

Pathy BAD propose la professionnalisation de la gestion des congrès pour sécuriser et clarifier les procédures financières.

12. ADHESION DU CLUB DE LA ROCHELLE (ANNEXE 8)

Présentation par Bernard du club de La Rochelle, créé en 1999, les Amis de la Magie, pour son affiliation à la FFM. Le club compte 12 membres actifs et souhaite rejoindre la fédération pour participer à des activités nationales.

Question posée : APPROUVEZ L'AFFILIATION DU CLUB DE LA ROCHELLE

Résultats Vote :

OUI : 46

NON : 0

NUL : 4

L'affiliation du club de La Rochelle est approuvée

13. VOTE PAR L'ASSEMBLEE FEDERALE DU BUREAU FEDERAL

Les nouveaux statuts s'appliquant, les membres de l'assemblée (en présentiel) vote sur le nouveau bureau à bulletin secret.

Une seule liste est candidate, celle de Frédéric DENIS

Résultats Vote (annexe 9) :

OUI : 44

NON : 4

NUL OU BLANC : 3

La liste de Frédéric DENIS est élue.

Sur décision de l'ensemble des membres de l'assemblée Fédérale, le vote de l'ensemble des responsables de structures et commission est réalisé à main levée.

Le vote est favorable à l'ensemble des responsables de structures et commissions proposé (vote à l'unanimité).

14. MOT DU PRESIDENT SORTANT

Serge ODIN partage ses réflexions sur ses 14 années à la tête de la Fédération, évoquant les défis rencontrés, les erreurs commises, et les leçons apprises.

Il a souligné les limites du bénévolat pour le fonctionnement de la Fédération, admettant que la professionnalisation est nécessaire

Il a insisté sur l'importance du rôle des présidents de club dans la défense de la Fédération et de leurs clubs respectifs, notant que beaucoup ne jouent pas ce rôle efficacement.

Discours de Martine DELVILLE

Martine exprime sa gratitude envers le président sortant pour ses 14 années de service, soulignant son dévouement à la promotion de la magie.

Elle met en avant ses valeurs humaines, sa disponibilité, et son engagement, qui ont permis à la Fédération de rayonner internationalement. Elle le remercie pour avoir fait grandir la Fédération et a exprimé sa confiance en son soutien continu.

Elle lui offre un cadeau personnel en reconnaissance de son travail.

Message de Rodin DEVILLE

Par message interposé, Robin DEVILLE remercie les présidents pour leur soutien et a souligné les défis rencontrés, notamment les outils actuels qui freinent le travail.

Il exprime le souhait que la Fédération se concentre sur les sujets importants et urgents, dépassant les jeux d'égo qui ralentissent les actions.

15. VOTE PAR L'ASSEMBLEE FEDERALE DES RESPONSABLES DE STRUCTURES ET COMMISSION

Sur proposition du nouveau président, Frédéric DENIS, l'Assemblée Fédérale décide à l'unanimité de procéder au vote des responsables de structures et commissions à main levée en globalité.

Les professions de foi ont été envoyées, et certaines commissions manquaient de candidats. Les candidats pour les commissions sans nom ont été présentés.

Liste des responsables de structures et commissions est en annexe 10.

Résultat du vote à main levée :

Nombre de voix votants : 46

Contre la liste : 0

Abstention : 0

La globalité de la liste des responsables de structures et commissions est élue à l'unanimité.

Le président Frédéric DENIS rappelle que selon les nouveaux statuts, le Conseil Fédéral est composé des membres du bureau et des responsables de structures et commissions.

Liste du nouveau Conseil Fédéral en annexe 11.

16. MOT DU NOUVEAU PRESIDENT

Le nouveau Président remercie les membres de l'Assemblée Fédérale pour la confiance accordée.

Il introduit la Nouvelle Équipe.

Présentation du programme élaboré en collaboration avec l'équipe :

Rôle des Amicales Régionales

- Mise en avant du réseau des amicales régionales comme cœur battant de la fédération.
- Importance des amicales pour comprendre les besoins locaux et offrir un espace de proximité pour les membres.
- Renforcement des amicales en tant que premiers acteurs de la fédération et points de contact privilégiés.
- Encouragement d'un dialogue réciproque entre les amicales et la fédération pour influencer les décisions nationales.

Formation et Professionnalisation

- Accent sur la formation, la professionnalisation, le développement et la diversité.
- Promotion de la magie en France et à l'international.
- Protection de l'intégrité de la magie et sensibilisation au respect des créations.
-

Communication et Information

- Les présidents des amicales recevront les informations avant les membres pour garder une longueur d'avance.
- Valorisation des projets des amicales notamment lors des congrès avec mise à disposition du stand de la Fédération.

Organisation des Congrès

- Le Bureau suit de près l'organisation des congrès pour assurer la conformité avec les objectifs et les exigences légales.
- Mise en place d'une société pour gérer les contrats, avec transmission au Bureau et au trésorier.

Concours et Candidatures

- Suppression des candidatures spontanées pour les concours internationaux, obligation de passer par le concours national FFM (voté lors de l'Assemblée Fédérale du 2 avril 2022)
- Création de fiches détaillant les droits des lauréats pour tous les concours.

Outils et Ressources

- Changement du logiciel de gestion de la Fédération, avec deux options en cours de paramétrage et de tests.
- Mise en place d'une solution de vote en ligne sécurisée.
- Distribution d'un flyer présentant la fédération lors du prochain congrès.

Le nouveau président conclut en précisant que le but ultime est de reprendre du plaisir à faire partie de la fédération.

17) POINT SUR LES COTISATIONS 2024

Reprenant le tableau de son prédécesseur, la nouvelle trésorière adjointe, Martine DELVILLE, présente une analyse de la fluctuation du nombre de membre de la fédération :

- Évolution du nombre de membres de 876 en 2000 à 1352 en 2005, avec des fluctuations jusqu'en 2025.
- En 2025 on compte 1103 membres.
- Depuis l'année 2000, fermeture de 8 clubs représentant 62 personnes, impactant l'engagement local et le sentiment d'appartenance.
- Aujourd'hui 10% de nos membres sont des membres directs

Martine DELVILLE précise que le nouveau bureau étudiera de nouvelles pistes pour récupérer les membres perdus et prévenir d'autres fermetures.

Pathy BAD pense que les congrès peuvent être sources de tensions et peuvent mener à l'explosion des clubs. Il propose à nouveau de professionnaliser l'organisation des congrès pour éviter ces tensions.

18) BILAN FINAL CONGRES DE TOUQUET

Serge ARIAL prend la parole afin de faire ce bilan :

- **Problématiques Techniques et Artistiques**
 - Les choix artistiques ont entraîné des contraintes techniques importantes.

- Caroline MARX a été saluée pour son travail professionnel malgré les problèmes techniques.
- Importance de respecter les techniciens et de fournir les fiches techniques plus rapidement.
- **Engagement des Bénévoles**
 - Problèmes rencontrés lorsque des bénévoles n'assurent pas leur engagement.
 - Les bénévoles étaient principalement des conjointes et filles des magiciens du club local qui ont bien assurées.
 - Nécessité d'un soutien du Bureau pour la structure bénévole.
- **Bilan Financier**
 - Initialement annoncé comme un déficit de 7800€, corrigé à un bénéfice de 5496€.
 - 46% du budget artistique (de l'ordre de 33000€) consacré aux cachets deux artistes, les VIRTUOSES et Erix LOGAN.
 - Contexte économique difficile avec une baisse de fréquentation des congrès même à l'étranger.
 - Surcoûts liés aux déplacements et à l'organisation.
 - Problèmes avec le traiteur pour les artistes, 100 repas facturés mais non consommés, coûtant 15€ chacun.
 - Commission de 800€ non versés par le traiteur malgré les accords.
 - La gestion du Palais des Congrès de la Grande Motte étant passée en régie municipale, les factures sont envoyées par les impôts, rendant la gestion plus complexe pour les prestataires comme les traiteurs. Il est Important de clarifier et de bien noter les rétrocessions possibles pour éviter les malentendus.
 - Frédéric DENIS demande des informations sur l'absence de placements pour les sommes importantes reçues avant le congrès, qui pourraient générer des intérêts. Il est donc important d'optimiser la gestion financière.

En conclusion, Serge ARIAL précise que c'était le 4^{ième} congrès qu'il organisait et que celui-ci a été difficile à gérer, nécessitant une coordination étroite entre les différents acteurs.

Il pense que le congrès a été jugé réussi, avec des congressistes satisfaits, ce qui était l'objectif principal. L'événement vise à promouvoir la magie et à défendre l'image de la Fédération.

Il invite les bonnes volontés à rejoindre l'équipe de bénévoles, malgré les défis mentionnés.

Pathy BAD pose la question des pertes financières récurrentes malgré le nombre élevé de congrès réalisés. Pour lui, le congrès devrait générer des bénéfices de manière systématique.

Serge ARIAL indique que le congrès est considéré comme l'un des moins chers d'Europe pour les congressistes, mais trop cher pour les exposants.

Il rapporte les propos d'un participant qui a exprimé que le congrès ne correspond pas aux attentes de la jeune génération en termes de magie. Il est important d'écouter ces retours pour attirer un public plus jeune et moderne.

Frédéric DENIS demande d'encourager les jeunes à proposer des noms d'artistes et à être proactif dans l'organisation.

19) BUDGET PREVISIONNEL 2025 (ANNEXE 12)

- **Présentation par Monsieur Noël DECRETON, Trésorier**

- Le budget 2025 est similaire à celui de 2024 pour éviter un déséquilibre.
- Le budget doit être basé sur les éléments fournis par les responsables de structure, pas une invention du trésorier.
- Les chiffres de 2024 sont repris car équilibrés et adaptés pour 2025.

- **Dépenses Exceptionnelles**

- Rénovation de la façade arrière de la maison : coût de 16000€ à la FFM
- Proposition d'utiliser les fonds propres de la Fédération (170000€) pour financer cette dépense.

- **Recettes et Dépenses**

- Recette de 5000€ de la Maison de la Magie pour l'Equipe de France
- Dépense pour la certification Kaliopi : environ 1400€.
- Vente de statuettes : plus de 10000€, permettant de respecter un engagement de 5000€ envers un cohéritier.
- Cotisations maintenues à 60000€, avec 27600€ reversés à la revue.
- Produits financiers estimés à 8000€, valeurs mobilières à 200€, participation du congrès à 4000€.

- **Autres Points**

- Dépenses pour le congrès estimées entre 7000 et 8000€.
- Discussion sur le changement de logo et les frais associés.

Vote sur le quitus au trésorier pour le budget prévisionnel 2025 (annexe 3) :

POUR : 46

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

20) POINT BUDGET CONGRES 2025

Serge ARIAL fait le point financier à la fin mars 2025. Voir annexe 13 et 14.

A ce jour, 15 marchands sont inscrits, avec près de 300 congressistes. 26% des inscrits sont des conjointes, bénéficiant du tarif le plus bas.

En complément, il précise que, bien qu'il ne puisse pas être président officiel cette année pour des raisons personnelles, Frédéric Ericson collabore étroitement à l'organisation.

Il exprime ses inquiétudes sur la viabilité future des congrès en prenant exemple sur la participation des exposants. Magic Dream et Marchand de trucs, deux des plus grands exposants, ont réduit leur participation cette année. Magic Dream passe de 4 à 2 modules, et Marchand de trucs, après avoir racheté Big Magie, réduit également sa présence.

Il soulève le problème de la moyenne d'âge élevée qui est de 52-53 ans, comparée à 35 ans en Espagne et en Italie. Les jeunes semblent moins attirés par les congrès traditionnels. La communication moderne et l'image vieillissante des congrès sont des obstacles à l'attraction des jeunes.

Sur le plan artistique rien n'est encore établi.

Frédéric ERIKSON souligne l'importance du Gala Public pour le Congrès. Le congrès de Troyes a réalisé un bénéfice grâce au gala public. Il est crucial pour l'image partagée avec le grand public et pour générer des bénéfices.

21) VOTE RECONDUCTION DU CHEQUE CONFERENCE POUR 2 ANS POUR LES AMICALES

Pour 2025 le budget est de 1200€.

Question : Approuvez-vous la reconduction du chèque conférence pour 2 ans ?

Résultats du vote (annexe 3) :

OUI : 46

NON : 0

ABSTENTION : 0

Le budget est reconduit.

22) PROPOSITION DE COTISATIONS FFM 2026 (ANNEXE 15)

Présentation de la nouvelle grille tarifaire sans augmentation.

Discussion autour des 10€ supplémentaires (frais de routage) concernant les adhérents renouvelant en retard ou pour les nouvelles adhésions. Il est décidé de ne pas pénaliser les nouveaux adhérents et donc d'ajouter la mention « sauf nouvelle adhésion » concernant ces frais de routage de 10€.

Question : Approuvez-vous la proposition de cotisations pour 2026

Résultats du vote :

OUI : 46

NON : 0

ABSTENTION : 0

La grille tarifaire est adoptée.

23) Congrès 2026 : présentation des propositions. Vote sur le lieu en 2026 (annexe 16 et 17)

Serge ARIAL propose de ne pas changer de lieu pendant 2 ou 3 ans.

Frédéric DENIS précise que pour les personnes qu'il a interrogées il est généralement préféré de changer de lieu chaque année pour maintenir l'intérêt des congressistes. Rester au même endroit pourrait nuire à l'image de l'événement.

Serge ODIN pense que la spécificité de l'événement en France est de changer de lieu chaque année.

Serge ARIAL indique que les budgets pour les palais des congrès ont considérablement augmentés. Il présente le tableau récapitulatif des différents coûts selon les lieux (annexe 20). Frédéric DENIS fait part de son inquiétude sur le fait que dans les lieux proposés il n'y a pas d'amicales locales.

Le président de l'amicale de Tours, Yann LEBRIERO, prend la parole pour présenter le potentiel du palais des congrès :

- Le Palais des Congrès de Tours est un potentiel lieu adapté avec des salles de différentes capacités (350, 700, et 2000 places) et d'autres salles qui pourraient correspondre à nos besoins.
- Tours est bien desservi par le TGV et dispose d'un bon parc hôtelier.
- Un budget de 45 000 à 60 000 euros est envisagé, mais des précisions sont attendues.
- Tours a déjà accueilli un congrès en 1995, et le lieu est jugé très adapté.

Il précise que les membres du club de Tours sont intéressés par le projet et sont prêts à s'investir pour accueillir le congrès pour 2026 ou 2027.

Dates et Disponibilités

- **2026** : Une seule date disponible, le premier week-end d'octobre (du 1er au 4 octobre 2026), au Palais des Congrès, qui est très prisé.
- **2027** : Deux options de dates :
 - Du 30 septembre au 3 octobre 2027.
 - Pendant les vacances scolaires, du 21 au 24 octobre 2027, avec possibilité de réduction tarifaire.

Frédéric DENIS suggère d'adopter une nouvelle approche pour organiser le congrès : contacter directement les villes en leur demandant si elles souhaitent accueillir l'événement et ce qu'elles peuvent proposer en retour. Il regrette de ne pas avoir fait cela plus tôt, notamment avec Biarritz, qui aurait été très accueillante. Il insiste sur l'intérêt économique que représente le congrès (nuitées, retombées locales), ce qui pourrait motiver d'autres villes.

Pathy BAD propose aussi une piste inexplorée : utiliser des salles de spectacle bien équipées en centre-ville, adaptées à un public de 600 à 700 personnes, souvent bien moins coûteuses que les centres de congrès. Le budget évoqué reste raisonnable, autour de 40 000 € pour deux jours.

Pour 2026 il est décidé d'émettre un avis préliminaire (vote) ce jour entre Troyes et La Grande Motte et d'attendre le retour sur la faisabilité de Tours.

Question : Quel lieu à votre préférence ?

Résultats du vote :

- Troyes : 36 voix
- La Grande Motte : 4

24) PRESENTATION DES TARIFS CONGRES 2026. VOTE

Serge ARIAL nous propose une nouvelle grille tarifaire pour le congrès 2026 (Annexe 18)

Voir également le tableau de comparaison 2025 / 2026 Annexe 19.

25) DATE PREVISIONNELLE DE L'ASSEMBLEE FEDERALE 2026

Le président Frédéric DENIS propose de reporter le choix de la date au plus tard pour le congrès.

En complément, il propose que le conseil Fédéral se réunisse une fois par trimestre.

Pour conclure, le nouveau président Frédéric DENIS remercie pour la participation active et les échanges fructueux. Il souligne l'importance de la continuité et de la mise en place concrète des décisions prises.

Paris le 4 mai 2025

Ancien Président



Serge ODIN

nouveau Président



Christian CHARPENET

Secrétaire Général



Frédéric DENIS

ANNEXE 1

ASSEMBLEE FEDERALE DU 12 AVRIL 2025

FEUILLE DE PRESENCE

N° CARTE FFAP	NOM	STATUT	NBRE DE VOIX AVEC PROCURATIONS
1158	PETIAUD WILLIAM	MEMBRE ELU	4
1443	ARIAL SERGE	PRESIDENT	5
1450	MARLOIS JEAN-MARIE	PRESIDENT	2
1505	CHARPENET Christian	PRESIDENT	7
1635	LABEDADE YVES	MEMBRE ELU	1
1688	ODIN SERGE	MEMBRE ELU	7
1708	HENNESSY JOEL	PRESIDENT	2
1868	BIGORGNE Frederic	PRESIDENT	1
1897	RIVET Patrick	MEMBRE ELU	1
1980	NAUDET GEORGES	MEMBRE ELU	1
1984	TRUPIN PATRICK	MEMBRE ELU	2
2058	ROUGEVIN GERALD	MEMBRE ELU	1
2367	HEBRARD FREDERIC	PRESIDENT	5
2698	DELESCAUT ERIC	MEMBRE ELU	1
2881	MAGEUX Gilles	MEMBRE ELU	1
2974	DENIS FREDERIC	MEMBRE ELU	12
2992	PIVETEAU Jean-Claude	MEMBRE ELU	1
3322	MONDON Jean-Paul	PRESIDENT	4
3625	GOMEZ STEPHANE	MEMBRE ELU	1
3817	LAFOND BERNARD	MEMBRE ELU	1
3938	ARIAL MARTINE	MEMBRE ELU	1
3988	DELVILLE Martine	PRESIDENT	1
4128	BOST FRANCOIS	PRESIDENT	3
4273	PELOUX FREDERIC	PRESIDENT	3
4755	CHURLET YVES	PRESIDENT	1
4836	CHAHY MOHAMMED REDA	PRESIDENT	6
4841	DECRETON NOEL	PRESIDENT	2
4992	LAROYE PHILIPPE	MEMBRE ELU	1
5239	HODGES - TIERCELIN VANINA	MEMBRE ELU	1
5272	MEHANNA MICHELINE	MEMBRE ELU	1
30			80

ANNEXE 2

Statuts

Nom	Signature
BOST Franck	
ODIN Serge	
LABEDADE Yves	
DENIS Frédéric	
Delville Sabine	
DEMONTEAU Neil	
DELECAUT Eric	
CHARPENET Chnl	
HODGES	
ARRIARDN Serge	
ARRAILH Martine	
MAGEUX Gilles	
Hennelby Ipseil	
HEBRARD Frédéric	
GOTER Stéphane	

Statuts

Nom	Signature
J-C PIVETEAU	
Alber Ueller "Glicerd"	
Rivet PATRICK	
Laroze Philippe	
Jouffs JAVIER	
Charlet gues	
PATRYX - BAA	
Mousson Jean Paul	
Gerald ROUGEVIN	
MARLOIS Jean Marie	
Peloux Kévin	
BIGORNE Fred	
Bernard Lafond	
Reda CHAHI	
Micheline Mehanna	

DEPOUILLEMENT STATUTS - FEUILLE N° 4....

ADOPTION DES STATUTS ET AJUSTEMENTS TECHNIQUES RI	
OUI	NON
TOTAL OUI 50	TOTAL NON 26

NB DE BULLETINS

79

NB DE BULLETINS BLANCS

3

NB DE BULLETINS NULS

1

11

3

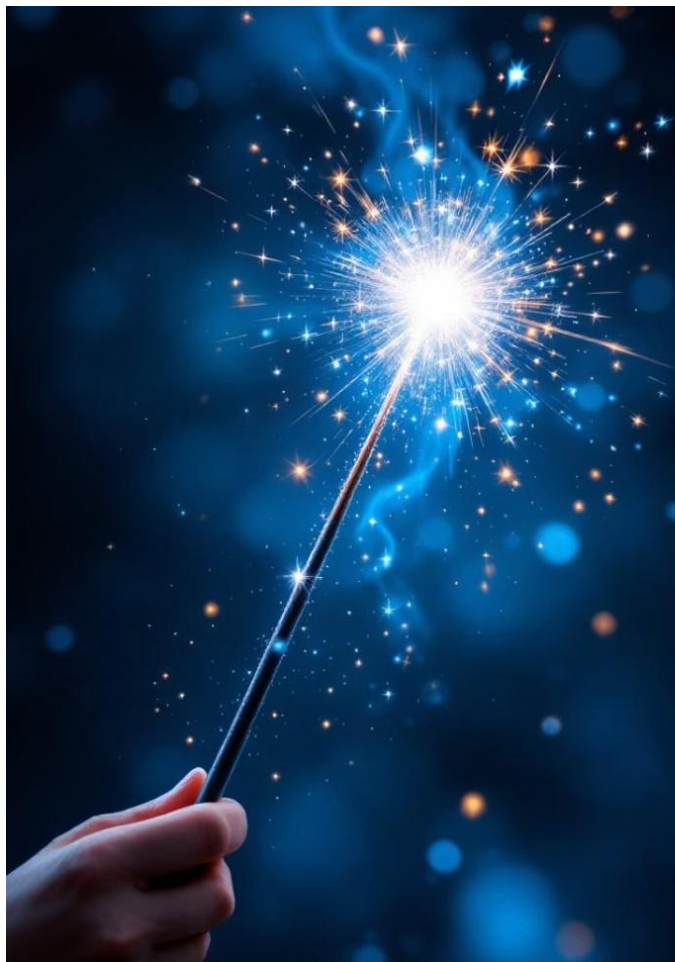
ANNEXE 3

RESULTATS DES VOTES DIVERS

QUESTIONS DIVERSE N°1						
			OUI	NON	ABSTENTION	RESULTATS
Approuvez-vous le compte rendu de l'AF du 6 avril 2024 ?			48	0	0	APPROUVE
			POUR	CONTRE	ABSTENTION	RESULTATS
Quitus rapport moral 2024			47	0	1	APPROUVE
Quitus résultats financiers 2024			47	0	1	APPROUVE
Quitus rapport commission contrôle des comptes			45	0	3	APPROUVE

QUESTIONS DIVERSE N°2						
			OUI	NON	ABSTENTION	RESULTATS
Approuvez-vous le cahier des charges des congrès ?			40	6	3	APPROUVE
Approuvez vous le cahier des charges concours nationaux et championnat de France ?			16	22	11	PAS APPROUVE
Approuvez vous la nouvelle chartre Equipe de France ?			41	7	1	APPROUVE
Approuvez vous les lettres de missions génériques structures et commissions			44	2	3	APPROUVE

QUESTIONS DIVERSE N°3						
			POUR	CONTRE	ABSTENTION	RESULTATS
Quitus budget prévisionnel 2025			46	0	0	APPROUVE
			OUI	NON	ABSTENTION	RESULTATS
Approuvez vous la reconduction du chèque conférence pour 2 ans ?			46	0	0	APPROUVE
Approuvez vous la proposition de cotisations pour 2026			46	0	0	APPROUVE
Approuvez vous la nouvelle grille tarifaire pour le congrès 2026 ?			36	8	2	APPROUVE



Transformation et Avenir de la Fédération Française de Magie

Notre fédération traverse une période de profonde transformation. Nous avons réalisé des changements majeurs et préparons l'avenir avec ambition.





Évolution de Notre Identité

Collaboration avec FIDAL

Travail juridique pour
l'obtention de l'IG/RUP.

Modification des Statuts

Refonte complète nécessaire
pour notre reconnaissance.

Changement de Nom et
d'Image

La FFAP devient la Fédération
Française de Magie (FFM).

Refonte du manuel des
congrès

Mise à jour du cahier des
charges.





Notre Centre de Formation

- 1 — Développement national
Réunion avec les services du ministère de la culture en juin 2024
- 2 — Qualification QUALIOPI
Obtention de cette certification essentielle.
- 3 — Développement des Programmes
Structuration de notre offre de formation.
- 4 — Reconnaissance Professionnelle
Valorisation de nos formations dans le milieu.



FISM Europe 2024

1

Sélection des Candidats

Processus rigoureux pour identifier nos talents.

2

Stages de Préparation

Formation intensive pour maximiser les chances.

3

Équipe de France Unifiée

Fusion des équipes Scène et Close-up.

4

Représentation Internationale

Porter haut les couleurs de la magie française.



Congrès 2024 au Touquet

Concours Qualifiants

Organisation des épreuves de sélection.

Stages Préparatoires

Accompagnement des artistes avant la compétition.

Événement Fédérateur

Rassemblement de la communauté magique française.





Succession Brahma

Accord Financier

Somme forfaitaire convenue avec Mickael Abdellaoui.

1

2

Inventaire

Création d'un catalogue des statuettes en notre possession.

Suivi Juridique

Relances régulières auprès du notaire.

4

3

Commercialisation

Mise en vente des statuettes pour les collectionneurs.



Relations Institutionnelles



FISM Europe et Monde

**Renforcement de nos liens
avec les instances
internationales.**



Revue de la
Prestidigitation

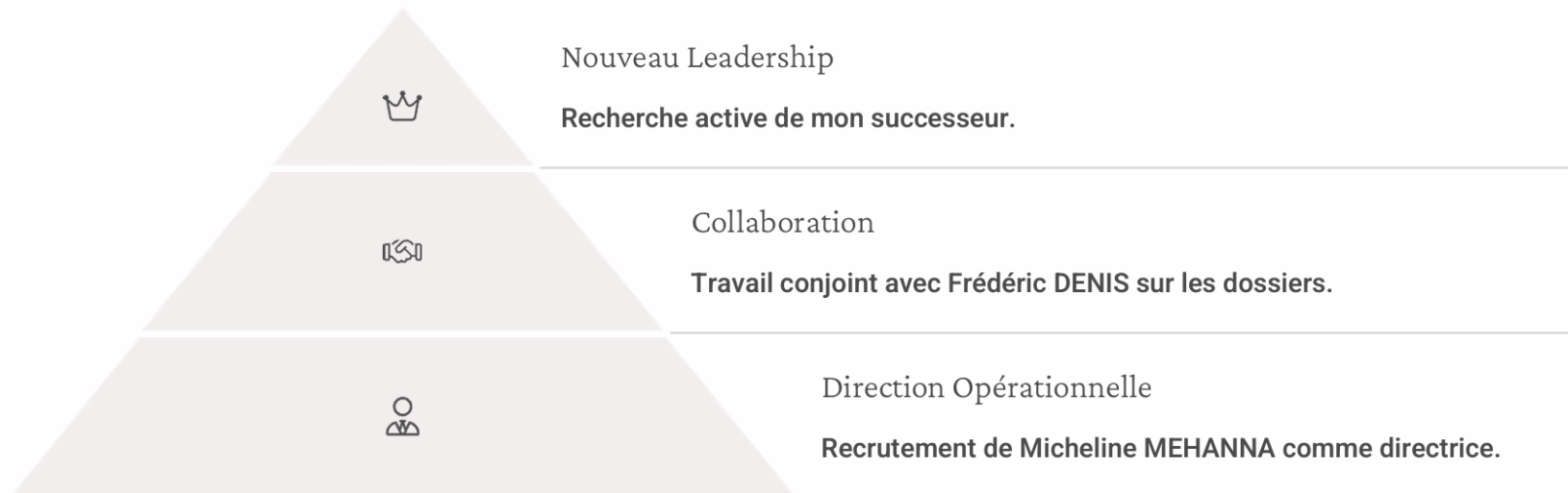
**Développement de notre
publication phare.**



Nouveaux Membres

Préparation de l'adhésion du Club de La Rochelle.

Préparation de ma Succession



MERCI A TOUTES ET TOUS !

ANNEXE 5

F.F.A.P. - BILAN Exercice 2024									
ACTIF					PASSIF				
			BRUT	AMORTISSEMENT DEPRECIATION	NET				NET
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES & RESERVES				
Immobilisations incorporelles					Fonds propres 170 226,62 €				
Site Internet			9 404,46 €	9 404,46 €	0,00 €	Report à Nouveau			0,00 €
Immobilisations corporelles					Légaux 0,00 €				
Immeuble Rue St Martin			146 585,71 €	146 585,71 €	0,00 €	Réglementaires			0,00 €
Gros travaux Immeuble 2001			11 986,58 €	11 986,58 €	0,00 €	Autres			0,00 €
Gros travaux Immeuble 2009			11 380,00 €	11 380,00 €	0,00 €	Report à nouveau			0,00 €
Travaux Année 2013			3 657,49 €	3 657,49 €	0,00 €	Résultat de l'Exercice			
Chaudière			1 882,10 €	1 882,10 €	0,00 €	Excédentaire			2 925,80 €
Sanibroyeur 2015			597,89 €	597,89 €	0,00 €	Déficitaire			
Sanibroyeur 2020			1 200,00 €	1 200,00 €	0,00 €				
Rideau Scène			4 488,55 €	4 488,55 €	0,00 €				
Micro Ordinateur			655,27 €	655,27 €	0,00 €				
Video Projecteur			499,90 €	499,90 €	0,00 €				
Imprimante carte FFAP			1 584,00 €	1 584,00 €	0,00 €				
Imprimante carte Congres			1 500,00 €	750,00 €	750,00 €				
Bibliothèque 1 592,61 / an			7 963,05 €	7 963,05 €	0,00 €				
Vidéo K7			1 143,28 €	1 143,28 €	0,00 €				
			195 123,82 €	194 373,82 €	750,00 €				
Immobilisations financières			0,00 €	0,00 €	0,00 €				
TOTAL			204 528,28 €	203 778,28 €	750,00 €	TOTAL			0,00 € 173 152,42 €
ACTIF CIRCULANT					DETTES				
STOCK de Marchandises					EMPRUNTS & DETTES 0,00 €				
Stock Boutique			8 913,58 €	1 851,62 €	8 679,36 €				
Stock E.D.F. Scène			755,40 €	0,00 €					
Stock Association FFAP			862,00 €	0,00 €					
Avances et Acomptes versés 0,00 €					Avances et acomptes reçus 0,00 €				
CLIENTS					DETTES FOURNISSEURS				
Produits non facturés					0,00 €	Factures non parvenues 0,00 €			
V. M. P. - Titres BNP Kempf			8 026,14 €	0,00 €	8 026,14 €				
CHEQUES à ENCAISSER 0,00 €									
BANQUES									
S.G. C.C.			FFAP	10 578,33 €					
			Congrès 1 - 2024 LE TOUQUET	2 335,67 €					
			Congrès 2 - 2025 TROYES	32 475,05 €					
			EDF Scène	3 276,11 €					
			EDF Close-up	502,37 €					
S. G.Epargne			Livret FFAP	153 968,55 €					
S. G. Livret A			FFAP	80 070,10 €					
PAYPAL				0,00 €					
			S/TOTAL BANQUE		283 206,18 €				
CAISSE			EDF Scène		0,00 €				
COMPTE de REGULARISATION					COMPTE de REGULARISATION				
486 000-CHARGES constatées d'Avance					487 000-PRODUITS constatés d'A 38 885,00 €				
Frais Com Pub Congrès			590,00 €		1 148,26 €	TROYES 35 595,00 €			
Frais Déplacement Congrès			171,90 €			Cotisation 2025 3 290,00 €			
Frais Congres- Paypal - Stripe - Stripe			386,36 €						
418 100-PRODUITS à RECEVOIR					408 100-CHARGES à PAYER 99 128,45 €				
Intérêts 2024 - Livret A			2 402,15 €		9 355,93 €	LE TOUQUET 2 949,02 €			
Intérêts 2024- Cpte Livret FFAP			6 953,78 €			Imposition Legs 91 599,10 €			
						Prov Fact TROYES 2 200,00 €			
						Provis Elections 700,00 €			
						Provis Elections 1 680,33 €			
S/TOTAL ACTIF CIRCULANT					310 415,87 €	S/TOTAL DETTES			138 013,45 €
VIREMENTS INTERNES 0,00 €					VIREMENTS INTERNES 0,00 €				
TOTAL GENERAL					311 165,87 €	TOTAL GENERAL			311 165,87 €
									0,00 €

ANNEXE 6

COMPTE D'EXPLOITATION F.F.A.P. - ANNEE 2024 - (REEL avant affectation Subventions aux E.D.F.)									
COMPTES	INTITULE	TOTAL GENERAL	REPARTITION PAR ACTIVITE						CONGRES 1 LE TOUQUET
			GESTION	BOUTIQUE	REVUE	E.D.F. Soirée	E.D.F. Close	B.I.A.M.	
		Section	1	2	3	4	5	6	10
PRODUITS D'EXPLOITATION									
705 130	Inscription Congrès Congrèssistes	136 258,26 €							116 258,26 €
705 120	Inscription Marchands	27 940,00 €							27 940,00 €
705 190	Racettes Gala Public	5 887,00 €							5 887,00 €
706 000	Cotisations Membres FFAP	31 637,50 €	31 637,50 €						
706 100	Cotisations BIAM	1 440,00 €						1 440,00 €	
707 100	Part Abonnements dans Cotisation	28 987,50 €			28 987,50 €				
705 120/130	Publicité & Sponsoring	1 938,00 €			588,00 €				1 350,00 €
707 135	Cotisations Membres EDF S	1 600,00 €				1 600,00 €			
707 140	Participation Stagiaires aux Stages	3 372,00 €				3 372,00 €			
707 150/170	Subventions FFAP EDF	0,00 €							
707 15x	Subventions DIVERSES - CONGRES	0,00 €							
707 160	Racettes Diverses EDF S	163,00 €				163,00 €			
707 180	Partenariat (Maison de la Magie)	0,00 €							
707 20x	Vente de Marchandises/Livres	4 103,50 €		4 103,50 €					
707 252	Participations frais expédition	136,00 €		136,00 €					
707 290	Soirée Pass et dîner Spectacle	11 808,75 €							11 808,75 €
707 500	Participation utilisation Locaux FFAP	2 380,00 €	2 380,00 €						
754 230	Mécolnats dédiés aux EDF	3 700,00 €				3 700,00 €	0,00 €		
778 101	Participation Forfaitaire Congrès	4 000,00 €	4 000,00 €						
	TOTAL	245 351,51 €	38 017,50 €	4 239,50 €	29 575,50 €	8 835,00 €	0,00 €	1 440,00 €	163 244,08 €
PRODUITS FINANCIERS									
7621xx	Intérêts financiers (Livret A-Congrès)	9 590,71 €	9 590,71 €						
	TOTAL	9 590,71 €	9 590,71 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS									
771 800	Produits exceptionnels s/opération	0,00 €							
778 100	Excédent du Congrès - (Bar LGM)	819,82 €	819,82 €						
778 101	Participation forfaitaire Congrès	0,00 €							
781 61x	Reprise Dépréciations Immos	0,00 €							
781 73x	Reprise Dépréciations Actifs	0,00 €	0,00 €						
786 665	Reprise Dépréciations V.M.P.	0,00 €							
787 500	Reprise s/ Provis Except N-1	94 499,10 €	94 499,10 €						
791 100	Transfert Charges Exploit Congrès	965,80 €							965,80 €
	TOTAL	96 284,72 €	95 318,92 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	965,80 €
	TOTAL des PRODUITS	351 226,94 €	142 927,13 €	4 239,50 €	29 575,50 €	8 835,00 €	0,00 €	1 440,00 €	164 209,88 €
	Produits reçus d'avance	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL des CHARGES	348 301,14 €	133 493,38 €	1 930,92 €	25 175,49 €	8 442,94 €	981,60 €	8 453,85 €	169 823,16 €
	RESULTAT (Excédent ou Déficit)	2 925,80 €	9 433,95 €	2 308,58 €	4 400,01 €	392,06 €	-981,60 €	-7 013,85 €	-5 613,35 €

COMPTES D'EXPLOITATION F.F.A.P. - ANNEE 2024 - (REEL avant affectation subventions aux E.D.F.)

C COMPTES	INTITULE	TOTAL	REPARTITION PAR ACTIVITE						CONGRES 1 LE TOUQUET
		GENERAL	GESTION	BOULIQUE	REVUE	E.D.F. Scène	E.D.F. Close	B.I.A.M.	
		Section	1	2	3	4	5	6	30
CHARGES D'EXPLOITATION									
605 000	Achats Matériel & Equipements Communication	108,36 €	108,36 €						
606 0x0	Achats non stockés (Elect - Gaz)	1 043,39 €	1 043,39 €						
	Achats non stockés (Fournit - Badges Logit)	1 579,77 €	1 429,39 €					150,38 €	
603 xxx	Variation des stocks	1 753,73 €	588,00 €	1 142,83 €		22,90 €			
603 252	Droits d'Auteur Edition FFAP	77,80 €		77,80 €					
606 560	Dépenses & Frais FFAP pour Congrès	1 478,68 €	1 478,68 €						
61x xxx	Services Extérieurs (Charges de copropriété)	1 704,48 €	1 704,48 €						
	Entretien/Réparat Maison FFAP	291,13 €	291,13 €						
	Assurances - RC - P Jurid-Multi Pro - Pro Enver	4 045,41 €	4 045,41 €						
	Frais d'Hébergement Site	2 482,75 €	2 482,75 €						
	Frais AF-CF - Réunion Présidents - Election FFAP	3 653,87 €	3 653,87 €						
	Dépenses pour Coaches EDF - BIAM	14 672,11 €				8 375,04 €	981,60 €	5 315,47 €	
	Dépenses Spectacle & Secrets de l'Année	1 400,29 €	1 400,29 €						
62x xxx	Autres Charges Extérieures (Avocat-Architecte)	0,00 €							
	Invitations Congrès - Artistes	44 134,98 €	4 900,30 €						39 234,68 €
	Prestations techniques Congrès - BIAM	21 367,48 €						2 988,00 €	18 379,48 €
	Frais remise Prix & Trophées	6 809,15 €	6 764,15 €			45,00 €			
623 xxx	Location salle - Palais des Congrès	54 195,42 €							54 195,42 €
	Hébergement et transport Artistes	24 136,30 €							24 136,30 €
	Frais de Communication EDF -	0,00 €							
623 610	Frais Impression Revue	13 654,30 €			13 654,30 €				
623 3xx	Frais Forc Congrès maillottes-Progr	3 582,28 €							3 582,28 €
623 415	Frais Diner et Pass Magique	7 155,00 €							7 155,00 €
623 805	Cinéma Conf Amicales - Mandrakes d'Or	1 890,00 €	1 200,00 €	650,00 €					
623 8x0	Participation forfaitaire Congrès	4 000,00 €							4 000,00 €
623 8x1	Ramb Frais Organisation Congrès	4 937,02 €							4 937,02 €
624 210	Frais Routage et SAC EM	3 680,63 €			2 436,51 €				1 244,12 €
624 701	Transport Artistes Congrès 1	11 236,52 €							11 236,52 €
625 700	Note de Frais-Invitations /Réceptions	1 152,25 €	1 152,25 €						
626 xxx	Frais postaux et télécommunications	978,22 €	949,44 €	28,78 €					
626 xxx	Frais Expédition Revue	9 084,68 €			9 084,68 €				
627 3xx	Services bancaires-Paypal-Stripe-Sumup	3 065,91 €	1 272,06 €	31,51 €					1 762,34 €
628 0x0	Subventions FFAP pour E.D.F.	0,00 €							
63x xxx	Impôts et Taxes (Foncier)	640,00 €	640,00 €						
64x xxx	Charges de personnel	0,00 €							
658 010	Gestion FFAP (Cotisation FISM - Mfées)	70,00 €	70,00 €						
658 0x0	Frais commission Contrôle des Comptes	0,00 €							
	TOTAL	249 981,71 €	35 173,75 €	1 930,92 €	25 175,49 €	8 442,94 €	981,60 €	8 453,85 €	369 823,16 €
66x xxx - CHARGES FINANCIERES									
	Charges d'intérêt	0,00 €	0,00 €						
	TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67x xxx - CHARGES EXCEPTIONNELLES									
67xxxx	Charges Exceptionnelles Tenues FISM 2024	1 400,00 €	1 400,00 €						
DOTATIONS aux AMORTISSEMENTS & PROVISIONS									
681 000	Dotations aux Amortissements	740,00 €	740,00 €						
681 600	Dotations aux immos incorporelles	0,00 €							
686 650	Dotations dépréciation de titres	0,00 €	0,00 €						
687 500	Dotations Provis Except - N-1	94 499,10 €	94 499,10 €						
687 501	Dotations Provis Except - N	1 680,33 €	1 680,33 €						
	TOTAL	98 319,43 €	98 319,43 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL des CHARGES	348 301,14 €	133 493,18 €	1 930,92 €	25 175,49 €	8 442,94 €	981,60 €	8 453,85 €	169 823,16 €

COMPTE D'EXPLOITATION F.F.A.P. - ANNEE 2024 - (Après INVENTAIRE)					
COMPTES	INTITULE	EXERCICE 2024 MONTANT	COMPTES	INTITULE	EXERCICE 2024 MONTANT
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
603 xxx	Variation des stocks	1 263,05 €	705 112	inscription Congrès Congressistes	162 156,08 €
603 252	Droits d'Auteur	77,80 €	705 120	Inscription Marchands	- €
605 000	Achat matériel & Equipements Comm	108,16 €	705 150	Recettes Gala Public	599,00 €
606 0x0	Achats non stockés (Elect - Gaz)	1 043,39 €	706 000	Cotisations Membres FFAP	31 637,50 €
	Achats non stockés (Fournit - badges)	1 579,77 €	706 100	Cotisations BIAM	1 440,00 €
606 800	Contrats Artistes Congrès	39 234,68 €	707 100	Part Abonnements dans Cotisation	28 987,50 €
61x xxx	Dépenses & Frais pour Congrès	1 478,68 €	706 120	Publicité dans Revue	588,00 €
61x xxx	Services Ext (Syndic Charges de copro)	1 704,48 €	706 132	Publicité & Sponsoring Congrès 2	1 000,00 €
	Entretien/Réparations	291,13 €	707 135	Cotisations Membres EDF S	1 600,00 €
	Primes d'Assurances	4 045,41 €	707 140	Participation Stagiaires aux Stages	3 372,00 €
	Frais d'Hébergement Site	2 482,75 €	707 150/170	Subventions FFAP EDF Scène	
	Frais Conseil AF CF Présid - Elections	3 653,87 €		Subventions FFAP EDF - Close-up	
	Dépenses pour Coaches	14 672,11 €		Subventions FFAP - BIAM	- €
622 xxx	Autres Charges Externes (Avocat-Arch)	- €		Subventions Diverses - Congrès	- €
623 3xx	Frais Fonct-Invitation Congrès	4 900,30 €	707 160	Recettes Diverses EDF S	163,00 €
	Location salle	54 195,42 €	707 180	Partenariat (Maison de la Magie)	- €
	Prestations techniques	21 367,48 €	707 2xx	Vente de Marchandises/Livres	4 103,50 €
	Hébergement Repas Artistes	24 041,05 €	707 252	Participations frais expédition	136,00 €
	Frais Transport Artistes	11 216,52 €	707 290	Soirée Pass et Diner Spectacle	691,00 €
	Frais Bénévole	75,25 €	707 500	Participation Fluides Maison FFAP	2 380,00 €
623 415	Frais Diner et Pass Magique	7 155,00 €	754 210	Mécénats Dédiés EDF Scène	3 700,00 €
623 500	Frais Trophées/Médailles	6 809,15 €	754 220	Mécénats non dédiés	- €
623 510	Spectacles de l'Année	1 400,29 €			
623 5xx	Frais Communication -Pub	3 582,28 €			
623 610	Frais Impression Revue	13 654,30 €			
623 740	Rétrocession Mandrakes d'Or	650,00 €			
623 805	Chèque Conférence Amicale	1 200,00 €			
623 8x1	Remboursement organisation Congres	4 937,02 €			
623 8x0	Participation forfaitaire Congrès	4 000,00 €			
624 xxx	Frais de Routage	2 436,51 €			
625 100	Note de Frais -Invitations /Réceptions	1 152,25 €			
	Frais postaux et télécommunications	978,22 €			
	Services bancaires & Paypal	3 259,34 €			
	Subventions FFAP pour E.D.F.				
625 210	SACEM - SADC & Autres Droits Auteur	1 244,12 €			
625 250	Frais de Congrès				
626 xxx	Frais d'Expédition Revue	9 084,68 €			
63x xxx	Impôts et Taxes (Foncier)	640,00 €			
64x xxx	Charges de personnel	- €			
65x xxx	Autres Charges de Gestion Courante	70,00 €			
658 030	Frais Commissions Com & Comptes	- €			
	TOTAL	249 684,46 €		TOTAL	242 553,58 €
66x xxx -	CHARGES FINANCIERES		PRODUITS FINANCIERS		
	Charges d'Intérêt	- €	762 100	Intérêts financiers (Livret A)	2 402,15 €
			762 110	Intérêts financiers (Livret Congrès)	6 953,78 €
			764 000	Revenus S/Valeurs mobilières	234,78 €
	TOTAL	- €		TOTAL	9 590,71 €
67x xxx -	CHARGES EXCEPTIONNELLES		PRODUITS EXCEPTIONNELS		
	Valeurs comptables Immos cédés	- €	771 800	Produits Exceptionnelles (Bar LGM)	819,82 €
	Dons - Autres charges Exceptionnelles	1 400,00 €	778 101	Participation forfaitaire Congrès	4 000,00 €
	TOTAL	1 400,00 €		TOTAL	4 819,82 €
DOTATIONS aux AMORTISSEMENTS & PROVISIONS					
681 000	Dotations aux Amortissements	740,00 €			- €
681 600	Dotations aux immos incorporelles	- €	781 61x	Reprise sur Dépréciation des Immos	
681 730	Dotation pour dépréciation actifs circulant	- €	781 73x	Reprise sur Dépréciation des Actifs	- €
686 650	Dotations dépréciation de titres	- €	786 665	Reprise sur Dépréciation des V.M.P.	- €
687 500	Dotation aux provisions exceptionnelles	94 499,10 €	787 500	Reprise s/Provisions exceptionnelles	94 499,10 €
687 500	Dotation Nouvelles provisions except	1 680,33 €			
	TOTAL	96 919,43 €		TOTAL	94 499,10 €
	TOTAL des CHARGES	348 003,89 €		TOTAL des PRODUITS	351 463,21 €
	SOLDE CREDITEUR : EXCEDENT	3 459,32 €		SOLDE DEBITEUR : DEFICIT	
	TOTAL GENERAL	351 463,21 €		TOTAL GENERAL	351 463,21 €

Rapport de la commission aux Comptes de la FFAP/FFM

Exercice comptable 2024

Je ne suis ni Robespierre, ni Saint-Just, point ici de comité de salut public, ni de tribunal révolutionnaire ; toutefois la Vertu et l'Honnêteté doivent être, dans cette assemblée et parmi ses membres des qualités nécessaires à l'exercice associatif. Encore plus ici, où notre art fait de nous des experts dans le mensonge et la tromperie.

Je remercie vivement Sebastien CRUNELLE pour son aide lors de nos travaux de contrôle et aussi Noël DECRETON qui nous a fournis tous les éléments dont nous avons besoin pour mener à bien notre mission.

Nous avons effectué Sebastien et moi un grands nombre de contrôles sur les masses financières, les reports, les documents afin de vérifier l'exactitude des sommes portées dans la comptabilité de la FFAP/FFM et nous n'avons relevé aucune irrégularité dans sa tenue.

Nous avons, dans le cadre de cette mission, soulevés quelques points concernant la gestion des différentes cellules et composantes que nous avons communiqué au bureau dans un document détaillé afin que des actions correctives soient effectuées.

Celles-ci ont été portées dans le nouveau cahier des charges du congrès et j'invite tous les membres de cette assemblée à voter en sa faveur.

Les responsabilités doivent être assumées par les responsables.

Nous vous demandons de donner quitus au trésorier et de le remercier vivement pour l'ensemble du travail qu'il a accompli ainsi que tous les bénévoles trésoriers qui ont œuvrés pendant cet exercice.

Nous remercions tous les acteurs impliqués dans la vie de cette association.

Vive la magie, Vive la FFAP/FFM.

Yves CHURLET.

ANNEXE 8



Fédération Française de Magie
257, rue Saint-Martin – 75003 – PARIS



AF DU 12 AVRIL 2025 DEMANDE D'ADHESION LES AMIS DE LA MAGIE LA ROCHELLE

Le 4/04/2025

Préambule

PRÉAMBULE

L'association "**Les Amis de la Magie**", créée le 14 avril 1999, sollicite son admission au sein de la Fédération Française de Magie (FFM).

SITUATION ACTUELLE

- L'association compte actuellement **12 membres**, dont **5 sont déjà membres individuels de la FFM**.
- Les **7 autres membres** souhaitent adhérer dès l'affiliation de l'association à la Fédération.
- Une mise à jour des statuts de l'association sera effectuée après validation par l'Assemblée Fédérale. Une **assemblée générale** sera ensuite convoquée pour officialiser cette adhésion.

L'association a transmis les documents suivants :

- **Fiche de demande d'adhésion**
- **Présentation du club**
- **Photo du groupe**

Vous trouverez ci-après l'ensemble des documents soumis pour approbation par l'Assemblée Fédérale.

Christian Charpenet
Secrétaire Général – FFM

ANNEXE 9

DEPOUILLEMENT BUREAU - FEUILLE N° 1

LISTE PRESENTEE PAR FREDERIC DENIS	
OUI	NON
☒ ☒ ☒ ☒ ☒ ☒ ☒ ☒ ☐ 44	☐ 4
TOTAL OUI	TOTAL NON

oui 44
Non 4
NB DE BULLETINS
NB DE BULLETINS BLANCS 2
NB DE BULLETINS NULS 1

1

51



Assesseurs




ANNEXE 10

ELECTION DU BUREAU ET DES RESPONSABLES DES COMMISSIONS ET STRUCTURES - 12 AVRIL 2025

LISTE PRESENTEE POUR LE BUREAU DE LA FFM

NOM	PRENOM	PSEUDO	RESPONSABILITE SOUHAITEE	REMARQUES
DENIS	FREDERIC		PRESIDENT	
BIGORGNE	FREDERIC	FRED ERIKSON	1ER VICE PRESIDENT	
VIESSIERE	PATRICK	PATRICK DE BERG	2EME VICE PRESIDENT	
CHARPENET	CHRISTIAN	KRISTOM	SECRETAIRE GENERAL	
LAROYE	PHILIPPE		SECRETAIRE ADJOINT	
DECRETON	NOEL		TRESORIER	
DELVILLE	MARTINE		TRESORIER ADJOINT	

CANDIDATS COMMISSIONS ET STRUCTURES

NOM	PRENOM	PSEUDO	RESPONSABILITE DE LA COMMISSION OU STRUCTURE	REMARQUES
LAFOND	BERNARD	BENJ MAJ	CHAMPIONNAT DE FRANCE ET CONCOURS QUALIFIANTS	
NAUDET	GEORGES	MAJOR BANKS	MAISON ET BOUTIQUE FMM	
CHURLET	YVES		CONTRÔLE DES COMPTES	
ROUGEVIN	GERALD	SORETY	BIAM ET FORMATION	
HODGES-TIERCELIN	VANINA		HANDICAP	(1)
MEHANNA	MICHELINE		REVUE DE LA FFM	
VIESSIERE	PATRICK	PATRICK DE BERG	COMMUNICATION	
CHARPENET	CHRISTIAN	KRISTOM	STATUTS, REGLEMENT INTERIEUR, TEXTES (de droit si élu secrétaire général)	
TRUPIN	PATRICK	PATHY BAD	EQUIPE DE FRANCE, voir liste présentée	(2)
ARIAL	SERGE		CONGRES FFM	
HEBRARD	FREDERIC		SAGES ET MEDIATION	
MARLOIS	JEAN-PIERRE		RECONNAISSANCE MEMBRES ET EXAMENS	
PAS DE CANDIDATS			SECRETS DE L'ANNEE	
LAIGNEAU	ALEXANDRE		SPECTACLE MAGIQUE DE L'ANNEE ET VIDEO DE L'ANNEE	
SALAMBIER	ANTOINE		MALETTE DE L'ENCHANTEUR	(1)
ODIN	SERGE		ATELIER DE L'ENCHANTEUR	(1)

ANNEXE 11

MEMBRES DU CONSEIL FEDERAL 12 AVRIL 2025

Nom	Prénom	PSEUDO	FONCTION
DENIS	FREDERIC		PRESIDENT
BIGORGNE	FREDERIC	FRED ERIKSON	1ier VICE-PRESIDENT
VIESSIERE	PARTICK	PATRICK DE BERG	2ième VICE-PRESIDENT
CHARPENET	CHRISTIAN		SECRETAIRE GENERAL
LAROYE	PHILIPPE		SECRETAIRE ADJOINT
DECRETON	Noël		TRESORIE
DELVILLE	Martine		TRESORIE ADJOINT
LAFOND	BERNARD		RESPONSABLE CHAMPIONNAT DE FRANCE ET CONCOURS QUALIFIANT
NAUDET	Georges	LE MAJOR BANKS	RESPONSABLE MAISON ET BOUTIQUE FFM
CHURLET	Yves		CONTRÔLE DES COMPTE
ROUGEVIN	Gérald	SORETY	RESPONSABLE BIAM ET FORMATION
HODGES - TIERCELIN	VANINA		RESPONSABLE HANDICAP
MEHANA	MICHELINE		RESPONSABLE REVUE DE LA FFM
TRUPIN (BAD)	Patrick (Pathy)		RESPONSABLE EQUIPE DE France
GOMEZ	Stéphane		CAPITAINE RESPONSABLE EDF CLOSE UP
ROBERT	CHRISTOPHE	CHRISTOPHE MERVIL	CAPITAINE RESPONSABLE EDF SCENE
ARIAL	Serge		RESPONSABLE CONGRES FFM
LE NOURS	Philippe		TRESORIER CONGRES FFM
HEBRARD	Frédéric		SAGES ET MEDIATION
MARLOIS	Jean Marie		RECONNAISSANCE MEMBRES ET EXAMENS
LAIGNEAU	ALEXANDRE		SPECTACLE MAGIQUE DE L'ANNEE ET VIDEO DE L'ANNEE
SALAMBIER	ANTOINE		MALETTE DE L'ENCHANTEUR
ODIN	Serge		ATELIER DE L'ENCHANTEUR

Remarque : Le 17 avril 2025, Serge ARIAL nous a informés de sa démission de son poste de responsable de la structure congrès, ainsi que celle de son équipe. En conséquence, il ne fait plus partie du conseil fédéral. En remplacement Gill OUZIER a été nommé à ce poste.

ANNEXE 12

Association FFM		BUDGET 2025 - FFAP (Hors CONGRES)					
Estimation N. Decreton		DEPENSES			RESSOURCES		
		BUDGET 2024	REEL 2024	BUDGET 2025	BUDGET 2024	REEL 2024	BUDGET 2025
GESTION FFAP - COTISATIONS	Nbre						
Cotisation Globale					60 000,00 €		60 000,00 €
Revue Prestitigitation					- 27 600,00 €		- 27 600,00 €
Subvention EDF Scène					- €		
Subvention EDF Close-up							
Subvention BIAM (Qualiopi)					- €	- €	- €
Total	0				32 400,00 €	- €	32 400,00 €
Participation Fluides salle Paris FFAP					3 000,00 €		3 000,00 €
Publicité / Mécénat FFAP					- €		- €
Legs - Donations - Ass Vie					- €		- €
Produits financiers					8 000,00 €		8 000,00 €
Revenu Valeurs mobilières					200,00 €		200,00 €
Participation forfait congrès					4 000,00 €		4 000,00 €
Achats Matériels & EquipComm		750,00 €		750,00 €			
Achats Logiciel & Mat informatique		750,00 €		750,00 €			
Achats non stockés (Fourm Badges)		1 500,00 €		1 500,00 €			
Variation des stocks		500,00 €		500,00 €			
Dépenses Maison de la FFAP							
Frais Electricité & Gaz		1 300,00 €		1 300,00 €			
Frais de copropriété & Syndic		3 800,00 €		3 800,00 €			
Primes d'Assurances		4 000,00 €		4 000,00 €			
Frais Trav Entretien Maison		1 000,00 €		1 000,00 €			
Frais Architecte		- €		- €			
Frais hébergement site		2 500,00 €		2 500,00 €			
Les Secrets de l' Année		300,00 €		300,00 €			
Les Spectacles de l' Année							
Dépenses liées aux déplacements		800,00 €		800,00 €			
Dépenses liées aux trophées		700,00 €		700,00 €			
Conférences FFAP - Cheques		2 000,00 €		2 000,00 €			
Déplacements et réceptions							
Notes de frais et déplacement		1 000,00 €		1 000,00 €			
Frais commission comptes		500,00 €		500,00 €			
Réunions AF - CF - Présidents		1 500,00 €		1 500,00 €			
Frais Elections AF / CF / Bureau		- €		- €			
Frais de Communication		500,00 €		500,00 €			
Frais affranchissement		500,00 €		500,00 €			
Frais Téléphone & Internet		750,00 €		750,00 €			
Frais bancaires & Paypal		1 200,00 €		1 200,00 €			
Impôts et Taxes		700,00 €		700,00 €			
Frais pour Congrès							
Invitation Congrès (Bureau)		1 500,00 €		1 500,00 €			
Invitation FISM - FFAP		2 800,00 €		2 800,00 €			
Prix Champion de France		2 000,00 €		2 000,00 €			
Gagnant concours Régionaux		1 140,00 €		1 140,00 €			
Frais pour Jury Congrès		600,00 €		600,00 €			
Autres frais de congrès		1 000,00 €		1 000,00 €			
Coupes Trophées Médailles		2 200,00 €		2 200,00 €			
Excédent Congrès 2		1 500,00 €		1 500,00 €			
Frais de Gestion FFAP		500,00 €		500,00 €			
Frais d'Avocat		6 000,00 €		6 000,00 €			
REPRISES & DOTATIONS							
Dotation aux amortissements		500,00 €		500,00 €			
Dépréciation des actifs immos		9 106,33 €		9 106,33 €	9 106,33 €		9 106,33 €
Dépréciation des Stocks		- €		- €	- €		- €
Dépréciation des V.M.P.		610,00 €		610,00 €	- €		- €
Reprise Provisions Elections		1 400,00 €		1 400,00 €	700,00 €		700,00 €
Provisions Droits succession				- €	- €		
Provisions Congrès Troyes		2 200,00 €		2 200,00 €	2 200,00 €		2 200,00 €
GESTION FFAP - Section 1		59 606,33 €	- €	59 606,33 €	59 606,33 €	- €	59 606,33 €
Association FFM		BUDGET 2025 - FFAP (Hors CONGRES)					

Estimation N. Decreton		DEPENSES			RESSOURCES		
		BUDGET 2024	REEL 2024	BUDGET 2025	BUDGET 2024	REEL 2024	BUDGET 2025
BOUTIQUE - Section 2							
Ventes Objets boutique FFAP					350,00 €		350,00 €
Ventes Revues R.D.L.P.					250,00 €		250,00 €
Vente Livres Auteurs					600,00 €		600,00 €
Participation frais expédition					200,00 €		200,00 €
Droits d'Auteurs	160,00 €			160,00 €			
Frais d'affranchissement	300,00 €			300,00 €			
Frais Paypal- Stripe	40,00 €			40,00 €			
Variation des stocks	550,00 €			550,00 €			
Dépréciation stock	- €			- €	- €		
TOTAL Structure		1 050,00 €	- €	1 050,00 €	1 400,00 €	- €	1 400,00 €
REVUE RDLP - Section 3							
Subvention FFAP					27 600,00 €		27 600,00 €
Publicité dans Revue					1 250,00 €		1 250,00 €
Frais d'impression	16 500,00 €			16 500,00 €			
Frais de routage	2 400,00 €			2 400,00 €			
Frais d'expédition La Poste	7 800,00 €			7 800,00 €			
Frais de Réexpédition Boutique	500,00 €			500,00 €			
TOTAL Structure		27 200,00 €	- €	27 200,00 €	28 850,00 €	- €	28 850,00 €
EDF Scène - Section 4							
Subvention FFAP					- €	- €	- €
Cotisation Stagiaires FFAP					1 500,00 €		1 500,00 €
Publicité - Partenariat - Mécénat	- €	- €	- €	- €			1 500,00 €
Partenariat MAISON de la MAGIE							5 000,00 €
Frais Concept de publicité			- €	- €			
Stage PLOUHA							
Stage BORDEAUX							
Stage BLOIS							
Stage 1 - NEVERS	3 500,00 €			3 500,00 €	1 750,00 €		1 750,00 €
Stage 2 - XXX	5 500,00 €			5 500,00 €	1 750,00 €		1 750,00 €
Achat Fournitures	- €			- €			
Variation de Stocks				- €			
TOTAL Structure		9 000,00 €	- €	9 000,00 €	5 000,00 €	- €	11 500,00 €
EDF Close-up - Section 5							
Subvention FFAP							- €
Cotisation Stagiaires FFAP	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Stage 1 - Maison FFAP	1 000,00 €			1 000,00 €			
Stage 2 - Maison FFAP	1 000,00 €			1 000,00 €			
Stage 3 - Maison FFAP	1 000,00 €			1 000,00 €			
Stage 4 - Maison FFAP	- €						
Stage 4 - Maison FFAP							
TOTAL Structure		3 000,00 €	- €	3 000,00 €	- €	- €	- €
B.I.A.M. - Section 6							
Inscription - cotisation					5 750,00 €	- €	5 750,00 €
Frais Certification Qualiopi	5 000,00 €			1 500,00 €	5 000,00 €		
Fournitures Administrative	300,00 €			300,00 €			
Contrat Prestations	4 800,00 €			4 800,00 €			
Intervenants Extérieurs	650,00 €			650,00 €			
Intervenants Salariés	- €			- €		- €	- €
TOTAL Structure		10 750,00 €	- €	7 250,00 €	10 750,00 €	- €	5 750,00 €
TOTAL Hors Structure Congrès		110 606,33 €	- €	107 106,33 €	105 606,33 €	- €	107 106,33 €

ANNEXE 13

SUIVI DES ECRITURES SUR COMPTE SOCIETE GENERALE (SG2)
58^{ème} Congrès FFAP TROYES 2025

Banque SG2 : <https://entreprises.sg.fr>

attention pas plus de 20000€ de virement par jour

écritures à venir

56 840,72 €

6 235,00 €

0,00 €

Total général :

Ecritures à venir

Compte Livret FFAP

Compte Société Général

[illegible]

ANNEXE 14

58^{ème} CONGRES FFAP TROYES 2025

Etat au : 31-mars-2025

Diner spectacle

Prix vente du diner : 85,00 €
 Prix d'achat du diner : 50,00 €

DEPENSES

Designation	Montant
réservation salle	
Technique	0 €
Artistes	
Traiteur Nb repas	0 €
TOTAL	0 €

RECETTES

Designation	Nombre	Montant	Date
Congressistes	38	3 230,00 €	
Exposants	3	255,00 €	
En attente		0,00 €	
Invités			
TOTAL	41	3 485,00 €	

Différence : 3 485,00 €

Pass magique

Prix du pass : 25,00 €

DEPENSES

Designation	MONTANT
Réservation salle	
Technique	
Artistes	

RECETTES

Designation	Nombre	Montant	Date
Congressistes	23	575,00 €	
En attente		0,00 €	
Invités			



COTISATIONS FFAP

Récapitulatif des cotisations pour adhérer à la FFAP

12/04/2025

Rédacteurs

Robin Deville

Christian Charpenet



Site web : www.magie-ffap.fr
Facebook : facebook.com/MagieFFAP
Instagram : instagram.com/magieffap

SOMMAIRE



Principes.....	2
1. Types de cotisations	2
2. Période de cotisation.....	2
Cotisations.....	3
1. Grille tarifaire	3
2. Moyen de paiement	3





Principes

1. Types de cotisations

Il existe plusieurs cas de figure pour cotiser à la FFAP. Cette partie a pour but d'expliquer de façon exhaustive chacun des cas de figure possibles.

- **Membre d'une amicale** : tout membre d'une amicale adhérente à la FFAP est, de facto, adhérent à la FFAP et doit donc s'acquitter du montant associé. Cette adhésion comprend la *Revue de la Prestidigitation*, le tarif réduit pour le *Congrès Français de l'Illusion*, l'accès à l'espace privatif du site de la FFAP, les tarifs réduits dans les spectacles et boutiques partenaires, la possibilité de demander sa carte FISM et ses avantages. Ce membre a déjà passé son examen FFAP.
- **Membre individuel** : tout membre ne faisant partie d'aucune amicale adhérente à la FFAP et qui souhaite adhérer de manière individuelle. Cette adhésion comprend la *Revue de la Prestidigitation*, le tarif réduit pour le *Congrès Français de l'Illusion*, l'accès à l'espace privatif du site de la FFAP, les tarifs réduits dans les spectacles et boutiques partenaires, la possibilité de demander sa carte FISM et ses avantages. Ce membre a déjà passé son examen FFAP.
- **Membre « Ami de la magie »** : appellation donnée aux membres n'ayant pas passé leur examen FFAP au sein d'une amicale adhérente. L'information du passage de l'examen doit être transmise au trésorier adjoint pour le passage au statut de membre « Magicien ». Cette adhésion comprend la *Revue de la Prestidigitation*, le tarif réduit pour le *Congrès Français de l'Illusion*, l'accès à l'espace privatif du site de la FFAP, les tarifs réduits dans les spectacles et boutiques partenaires, la possibilité de demander sa carte FISM et ses avantages.
- **Même famille/adresse** : tarif réduit pour un deuxième membre de la même famille ou vivant à la même adresse.

2. Période de cotisation

Une cotisation à la FFAP vaut pour une année civile (1^{er} janvier au 31 décembre). Une adhésion pour l'année N payée le 30 novembre prendra fin le 31 décembre de l'année N, et devra être renouvelée pour l'année N+1. Tout renouvellement doit être effectué avant le 28 février de l'année N+1.





Des frais de routage de 10€ sont automatiquement appliqués pour toute cotisation versée après le 28 février.

Cotisations

1. Grille tarifaire

Voici la grille tarifaire en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2024. Les tranches d'âges sont calculées par rapport à l'âge de l'adhérent au 1^{er} janvier.

INTITULÉ	MONTANT	DESCRIPTION
Membre amicale (-25 ans)	35 €	Adhésion annuelle d'un membre (-25 ans) d'une amicale adhérente à la FFAP.
Membre amicale (+25 ans)	50 €	Adhésion annuelle d'un membre (+25 ans) d'une amicale adhérente à la FFAP.
Membre individuel (-25 ans)	45 €	Adhésion annuelle d'un membre (-25 ans) individuel.
Membre individuel (+25 ans)	85 €	Adhésion annuelle d'un membre (+25 ans) individuel.
Cotisation « même famille/adresse »	35 €	Adhésion annuelle pour un deuxième membre de la même famille ou vivant à la même adresse
<i>Frais de routage</i>	10 €	<i>Application systématique de frais de routages pour toute adhésion payée après le 28/02 sauf nouvelle adhésion.</i>

2. Moyen de paiement

Les membres peuvent régler :

- Via le site de la FFAP (carte bleue, PayPal)
- Par chèque par voie postale (à envoyer au trésorier adjoint, voir formulaires)
- Par virement bancaire

Les membres d'amicales règlent directement le montant à leur trésorier qui fait ensuite un règlement global à la FFAP.



ANNEXE 16

Projet Congrès 2026 *(présentation au 12 avril 2025)*

Nous constatons les changements de comportements des personnes et une conjoncture économique qui est de plus en plus compliquée.

En effet, les coûts des Palais des Congrès ont considérablement augmenté et le nombre de congressistes diminue. (Constat également sur les congrès à l'étranger).

A l'Europe :

Le congrès français est le **plus cher** pour les **marchands**. (catégorie que nous devons préserver)

Il est le **moins cher** pour les **congressistes**.

Etude au Touquet :

Les accompagnantes et conjointes sont toujours aussi importantes, elles représentaient en 2024 : 24,8% du volume total des inscriptions, pour un tarif des plus bas. (25,6% en 2024 à LGM).

A titre indicatif, les membres FFAP représentent 49,16% du nombre des inscrits (45,4% en 2024 à LGM).

Proposition d'une augmentation de tarif pour 2026

Si nous voulons changer de ville tous les ans et compte tenu des augmentations des tarifs des locations, des personnels supplémentaires qui sont obligatoire, il apparaît nécessaire de faire une légère augmentation des tarifs.

Baisse des tarifs pour les exposants

Nous perdons des exposants chaque année. Il semblerait nécessaire de proposer une baisse des tarifs des stands pour être attractif.

Choix du lieu pour 2026 :

Après plusieurs contacts pris auprès de différents palais, il apparaît judicieux pour 2026 de revenir sur un lieu que nous connaissons.

Parmi les rares palais de congrès qui proposent un tarif attractif (sans augmentation ou très peu) nous avons Troyes et La Grande Motte.

Les plus :

- Connaissance des lieux pour l'organisation (salles, théâtre, technique...) et les exposants.
- des bars, restaurants à proximité... des lieux de vie très agréables.
- Associer des partenaires locaux.
- Un gala public avec une forte participation. (recette supplémentaire)

Organisation :

Nous proposons une organisation FFAP/FFM avec les bénévoles de la structure congrès et avec une ouverture aux différents volontaires.

Le Président de la FFM serait le président du Congrès.

Dans cette organisation, l'excédent qui pourrait se dégager reviendrait en totalité à la Fédération.

Budget prévisionnel :

Le budget prévisionnel joint est une base, il sera affiner en fonction du choix de la destination décidé par l'Assemblée fédérale.

Les dates proposées sont :

1^{er} choix – du 24 au 27 septembre 2026

2^{ème} choix – du 01 au 04 octobre 2026

Je vous remercie.

Serge ARIAL Directeur de la structure congrès.

ANNEXE 17

Tableau récapitulatif - coût des Palais des Congrès pour 2026

Pour information : Le coût des palais des congrès plus théâtre doit être aux environs de 50 000€ pour être en équilibre

		2026	Ecart	précédent	Dates proposées en option	
TROYES	PDC + Théâtre	45 177 €	- 7231 €	52 408 €	24 au 27 sep 2026 ou 01 au 04 oct 2026	
LA GRANDE MOTTE	PDC + Théâtre	49 689 €	- 2790 €	50 954 €	24 au 27 sep 2026 ou 01 au 04 oct 2026	Le Pasino remise de 12%
BREST	PDC + Théâtre	80 817 €		-	01 au 04 oct 2026	Manque un auditorium adapté à nos besoins
ARCACHON	PDC + Théâtre	72 157 €		68 493 €	08 au 11 oct 2026	

Nous avons aussi reçu un devis pour :

LA BAULE		68 777 €			01 au 04 oct 2026	
----------	--	----------	--	--	-------------------	--

La Palais des Congrès de La Grande Motte nous accorde une remise de 20% sur les auditoriums et le hall et remise de 10% sur toutes les autres prestations.

Les palais des congrès de Troyes et La Grande Motte sont les 2 centres qui consentent une remise pour une destination en 2026.

Il apparait que le palais de Troyes propose l'offre la plus intéressante pour le congrès.

Nous préconisons à nouveau Troyes pour 2026

- > Connaissance des lieux pour l'organisation (salles, théâtre, technique...) et les exposants.
- > Le centre-ville avec ces bars, restaurants... un lieu de vie très agréable.
- > Associer des partenaires locaux. (2000/3000€)
- > Un gala public avec une forte participation. (recette supplémentaire)
- > Subventions envisagées du Conseil Départemental - la ville (à la condition de présenter les dossiers plus d'un à l'avance)



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MAGIE & CONGRES FRANÇAIS DE L'ILLUSION

58^e Congrès 2026

**Le calcul a été établi sur la base d'un palais des congrès au coût entre 45000
et 50000€**

BUDGET PRÉVISIONNEL.

- En annexe

DEVIS.

- Palais des congrès et théâtre de Champagne – Troyes
- Palais des congrès et Casino de La Grande Motte
- Palais des congrès Arcachon
- Palais des congrès Brest
- Traiteur : dîner-spectacle 50€ TTC

TARIFS

- **Exposants, dîner spectacle, pass magique,**
 - Exposants : 580€ le module (dégressif) avec une place gratuite
 - Dîner spectacle : 85€
 - Pass Magique : 25€ sans repas
- **Gala public éventuel ou complément du gala des magiciens.**
 - Adultes : 30€
 - Enfants moins de 12 ans : 15€
 - Groupe de 10 : 25€
- **Inscription augmentation tarif accompagnant(e) et membre FFAP.**
 - Soit

jusqu'au 31/12/2025	Entre le 1er/01/2026 et le 30/06/2026	Après le 1er/07/2026
---------------------	---	-------------------------

Prix normal

Prix publique	285	300	320
accompagnants	180	195	215
moins de 25 ans non FFAP	165	180	200
enfants de - de 12 ans	90	105	125

Prix spécial à jour de cotisation

membres FFAP	205	215	230
moins de 25 ans FFAP	125	140	160
FISM	215	230	250
entrées exposants supp	100		



ANNEXE 19

PROPOSITION GRILLE TARIFAIRE "CONGRES" PROPOSEE PAR SERGE ARIAL, RESPONSABLE STRUCTURE CONGRES COMPARAISON GRILLE TARIFAIRE CONGRES 2025 / 2026

PROPOSITION

	2025	2026
EXPOSANTS	580 €	580 €
DINER SPECTACLE	85 €	85 €
PASS MAGIC	25 €	25 €

GALA PUBLIC ADULTE	30 €	30 €
GALA PUBLIC - DE 12 ANS	15 €	15 €
GROUPE DE 10	25 €	25 €



		jusqu'au 31/12		Entre le 01/01 et le 60/06		Après le 01/07	
		2025	2026	2025	2026	2025	2026
Prix normal	Prix publique	280 €	285 €	295 €	300 €	315 €	320 €
	Accompagnants	180 €	180 €	195 €	195 €	215 €	215 €
	- de 25 ans	160 €	165 €	175 €	180 €	195 €	200 €
	Enfants de - de 12 ans	85 €	90 €	100 €	105 €	120 €	125 €
Prix spécial à jour de cotisation	Membre FFM	205 €	205 €	215 €	215 €	230 €	230 €
	- de 25 ans FFM	120 €	125 €	135 €	140 €	155 €	160 €
	FISM	210 €	215 €	225 €	230 €	245 €	250 €
	Entrées exposants supplémentaire	150 €	100 €	150 €	100 €	150 €	100 €